

DEPARTEMENT : **NORD**
ARRONDISSEMENT : **LILLE**
CANTON : **ARMENTIERES**

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le

ID : 059-265902023-20241014-20240210DEL1-DE

Commune d'ERQUINGHEM-LYS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
Des DELIBERATIONS DU C.C.A.S
Du : 2 octobre 2024

Nombre :

De membres en exercice : 11
De présents : 8
De votants : 10
Pour : 10
Contre :
Abstention :

L'an deux mille vingt-quatre, le deux octobre

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Erquinghem Lys, étant réuni à **18 heures 30**, au lieu ordinaire de ses séances après convocation, sous la **présidence de Monsieur Jacky BOULINGUEZ**, Vice-Président délégué en remplacement du Président excusé,

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs BOULINGUEZ Jacky, PANIEZ Laetitia, PREUDHOMME Annie, BENOIT Danièle, DELEMOTTE Edith, PACCEU Sabine, THETTEN Catherine, DASSONVILLE Amandine ;

Etaient excusés, absents :

Monsieur Alain BEZIRARD, procuration à M. Jacky BOULINGUEZ, Madame Marie-Maud CAMPHYN, procuration à Me Laetitia PANIEZ, Madame Micheline DERUYTER,

Conformément à l'article L.2121-5 du CGTC, Madame Amandine DASSONVILLE est nommée secrétaire de séance.

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public attaché à la commune, pour mettre en œuvre les solidarités, pour organiser de l'aide sociale au profit des habitants. Le Centre Communal d'Action Sociale a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de gérer les structures destinées aux enfants.

Pour y parvenir, le C.C.A.S. accompagne l'attribution de l'aide sociale légale et dispense l'aide sociale facultative (*aide alimentaire par le biais des tickets services*).

Il propose des services (taxi, petit travaux, repas à domicile, sorties culturelles), aux personnes âgées de 65 ans et plus (ou qui sont atteintes de handicap). Il accompagne enfin par le biais de primes, de dots, des promotions (médaille du Travail, médaille de la familles, noces, séjours enfants). Pour cela, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale arrête chaque année un barème portant sur l'ensemble des prestations énoncées au cours de l'année suivante.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Président par délégation ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. **vote à l'unanimité** les primes, dots et tarifs, applicables au 1er janvier 2025, selon la grille annexée.

OBJET /

**PRIMES, SECOURS ET DOTS,
TARIFS 2025**

DELIBERATION :

Publiée le 14 octobre 2024

Rendue exécutoire le 14
octobre 2024

Adressée au contrôle de
Légalité (Préfecture de LILLE
DRCL) le 14 octobre 2024

Le président certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 14 octobre 2024 et que la convocation de la Commission avait été faite le 25 septembre 2024

Le Président,



SERVICES, PRIMES SECOURS DOTS	Montants 2025
MEDAILLE TRAVAIL	
Argent	40 €
Vermeil	55 €
Or	65 €
Grand Or	75 €
MEDAILLE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES	
Echelon unique	75 €

DEPARTEMENT : **NORD**
ARRONDISSEMENT : **LILLE**
CANTON : **ARMENTIERES**

Envoyé en préfecture le 17/10/2024

Reçu en préfecture le 17/10/2024

Publié le

ID : 059-265902023-20241014-20240210DEL1-DE

Commune d'ERQUINGHEM-LYS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
Des DELIBERATIONS DU C.C.A.S
Du : 2 octobre 2024

Nombre :

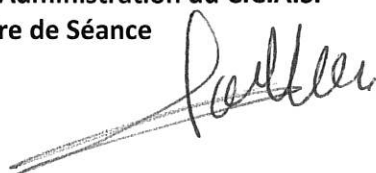
De membres en exercice : 11
De présents : 8
De votants : 10
Pour : 10
Contre :
Abstention :

Primes, tarifs et dots 2025 (suite P.2)

NOCES	
Or	130,00 €
Diamant	170,00 €
Palissandre	200,00 €
Platine	210,00 €
COLONIE - 16 ANS	
1 Semaine	90,00 €
2 Semaines	115,00 €
3 Semaines	145,00 €
TICKET SERVICES	
1 PERSONNE	120,00 €
2 PERSONNES	140,00 €
3 PERSONNES	160,00 €
4 PERSONNES	180,00 €
5 PERSONNES	200,00 €
6 PERSONNES	230,00 €
7 PERSONNES	250,00 €
8 PERSONNES	270,00 €
TARIFS	
<i>Service Taxi</i>	
65 ans et plus (imposable)	8,00 €
65 ans et plus (non imposable)	4,00 €
<i>Repas à domicile</i>	
65 à 75 ans certificat médical	6,75 €
75 ans et + sur simple demande	6,75 €
Sans condition d'âge (Cotorep 80 %) MDPH	6,75 €
<i>Service petits travaux la 1/2 h</i>	
75 ans et +	9,28 €

Madame Amandine DASSONVILLE

Membre du Conseil d'Administration du C.C.A.S.
Secrétaire de Séance



Adopté, pour Ampliation

Le Président du C.C.A.S.